

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Monsieur Michel BAERT.

Etaient présents : M. Michel BAERT – Mme Michèle JOSEPH-EDMOND – Mme Christine TEULIER – M. Maurice COUDERC – Mme Charlène CUESTA – M. Lionel AULANIER – Mme Brigitte CUESTA – M. Alain SOLIGNAC – Mmes Laurianne VINCENT – Magali GARRIC – MM. Laurent ALEXANDRE - Théo BENTRARI – Mmes Emilie DUSSAUSOY - Marie-Claude AGELOU – Amélia AYORA – M. Bernard D'IVERNOIS – Mmes Christine DELPOUVE – Anne-Marie PRIOLEAU – Brigitte RODRIGUEZ.

Procurations : Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Théo BENTRARI,
Mme Renée BELIERES à Mme Michèle JOSEPH-EDMOND,
M. André MARTINEZ à Mme Brigitte RODRIGUEZ.

Absents : MM. Gilles AUGUSTE – Jean-Pierre BALDIT – Denis GRUSZKA – Yves SVEC – Francis GAUBERT.

Conformément à l'article L 121.4 du Code des Communes il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Michèle JOSEPH-EDMOND ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Subventions exceptionnelles – R.B.O.A. et Fraternelle Pétanque du GUA
Exercice 2022.

Mme TEULIER, Adjointe au Maire, expose qu'elle a été saisie d'une demande de subvention exceptionnelle de la part de l'association Rugby Bassin Ouest Aveyron qui organise le 12 novembre 2022 un tournoi U10 qui regroupe plus de 600 enfants et environ 30 clubs.

Elle expose également que dans le cadre de la manifestation CARABOSSE du 17 septembre 2022, l'association FRATERNELLE PETANQUE DU GUA a engagé, à la demande de la Commune des frais pour la restauration de différents intervenants en charge de la sécurisation de ce spectacle.

Elle en profite également pour renouveler les remerciements de la Municipalité à l'ensemble des partenaires, associations et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet évènement qui a réuni plus de 3 500 visiteurs.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

DECIDE de verser exceptionnellement les subventions ci-après :

- R.B.O.A.....500 €
- Fraternelle Pétanque du GUA.....365 €

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **15 novembre 2022**.
Publiée ou Notifiée le **15 novembre 2022**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,

M. JOSEPH-EDMOND



Pour extrait conforme,



Le Maire,

M. BAERT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Subventions Exceptionnelles - RBOA et Fraternelle Pétanque du GUA -
Exercice 2022.

.....
Date de décision: 10/11/2022

Date de réception de l'accusé 22/11/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20221110_02

Identifiant unique de l'acte : 012-211200134-20221110-20221110_02-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5 .2

Finances locales

Subventions

attribuées aux associations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DCM Subventions RBOA - Fraternelle Pétanque.pdf (99_DE-012-
211200134-20221110-20221110_02-DE-1-1_1.pdf)